

Avis négatif de la Région wallonne sur l'enfouissement géologique des déchets nucléaires

La Région demande à l'Ondraf d'investiguer des alternatives.



Pierre-Yves Thienpont

Par Belga

Le 13/06/2020 à 08:35

La Région wallonne rejette la solution d'enfouissement géologique proposée par l'Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies (Ondraf), fait savoir le cabinet de la ministre wallonne de l'Environnement, Céline Tellier, samedi.

«L'avis de la Région wallonne pointe des carences importantes dans le dossier remis par l'Ondraf et rejette dès lors la solution d'enfouissement géologique proposée», pointe le cabinet de la ministre.

Trouver des alternatives

L'Ondraf avait lancé une procédure de consultation publique à propos du principe de l'enfouissement - sans déterminer de sites à ce stade. L'organisme propose le stockage géologique ou souterrain sur le territoire belge comme «destination finale» de déchets hautement radioactifs issus de l'activité des centrales nucléaires, la catégorie C regroupant les déchets de haute activité.

La Région wallonne, qui a rendu son avis à l'Ondraf vendredi, demande que des alternatives soient investiguées pour une solution réversible et contrôlable. «La position est donc une demande d'abandonner le projet d'enfouissement à très grande profondeur au profit de l'enfouissement dit 'de subsurface'», indique le cabinet.

La Région bruxelloise a elle aussi refusé d'avaliser le principe de stockage, indiquait La Libre vendredi.